



Déclaration CTSD 33 du 07 septembre 2021

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

L'année scolaire précédente a été éprouvante à plusieurs titres, et cette nouvelle rentrée sous protocole sanitaire, pesante, demandera une grande vigilance pour assurer la protection de toutes et tous et la poursuite de l'enseignement en présentiel souhaité et nécessaire. Comme tout citoyen, l'ensemble des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports espérait cette rentrée 2021 « débarrassée » de la Covid. Malheureusement, l'évolution de l'épidémie notamment par le variant Delta et une 4^e vague conséquente a de nouveau imposé de prévoir une rentrée sous protocole où masque et gestes barrières resteront de rigueur. Pour les personnels comme pour les élèves, cette nouvelle rentrée sous le signe de la pandémie pèse lourdement sur le moral.

Les personnels ont des exigences légitimes pour pouvoir poursuivre le défi de dispenser à tous les élèves un enseignement de qualité dans des conditions optimales de sécurité. Nos métiers sont des métiers de projets avec une programmation des apprentissages, des projets pédagogiques, des sorties et des rencontres. L'inconnue de l'épidémie dans les prochaines semaines empêche de se projeter pleinement. À l'usure engendrée par le contexte épidémique, s'ajoute celle générée par un ministre qui s'adresse sans cesse directement à l'opinion publique et passe sous silence l'engagement et les difficultés de ses propres personnels pour s'adapter à leur contexte beaucoup plus complexe que ne le laissent penser ses propos.

Les personnels exercent depuis 18 mois dans des conditions inédites pour permettre aux élèves de continuer à être accueillis un maximum en présentiel et bénéficier d'un service d'éducation de qualité. Adaptation permanente et réactivité ont été les maîtres mots pour mettre en place les incessantes modifications de règles sanitaires.

Le Ministre a remercié publiquement à différentes reprises les professionnels de l'Éducation nationale quant à leur implication sans faille depuis le début de l'épidémie pour s'adapter, se réinventer et absorber la pression comme la charge de travail, pour permettre aux écoles de rester ouvertes pour un maximum d'élèves. Il était important et bienvenu qu'il le fasse. Mais il serait dommageable de faire l'économie d'une vraie prise en compte de la façon dont les personnels ont subi le contexte inédit de cette crise. Ils attendent mieux que des remerciements. Pour l'Unsa Education, cette étape du bilan et des enseignements à tirer est essentielle pour avoir la capacité de se projeter dans un avenir plus serein. Il en va de la stabilité et de la solidité du service public d'éducation nationale. C'est le sens de nos alertes départementales, académiques et ministérielles depuis de nombreux mois.

Nous nous retrouvons pour examiner les derniers ajustements de la carte scolaire 1^{er} degré et acter la carte scolaire 2021. Malgré une amélioration appréciable du taux d'encadrement

généralisé sur le papier depuis plusieurs rentrées, l'Unsa Education alerte sur des situations encore trop fréquentes pour lesquelles les améliorations ne sont pas perceptibles avec notamment l'augmentation mathématique du nombre d'élèves dans des niveaux de cycle 3 du fait de la limitation à 24 en cycle 2, ou dans les premiers niveaux de maternelle pour limiter les effectifs dans les classes de GS. L'Unsa Education revient également sur les problématiques de locaux pour la mise en place des dédoublements GS en Education Prioritaire et pour lesquels des accompagnements pédagogiques doivent être mis en place.

Par ailleurs, les multiples transformations de postes ordinaires en postes dédoublés et inversement complexifient les règles du mouvement. Lors du prochain mouvement, il faudra prendre en compte la situation particulière des collègues qui ont satisfait aux critères de candidature à un poste dédoublé et qui ont perdu le poste obtenu dernièrement.

Au-delà des moyens, l'Unsa Education s'inquiète de la situation des ressources enseignantes d'autant plus qu'il faudra pallier les absences inévitables de personnels liées à l'épidémie. Plusieurs remontées du terrain nous font part de l'attente d'affectation d'un enseignant devant élève, qu'en est-il réellement dans notre département ?

Pour le second degré, dès le mois de février, l'Unsa Éducation avait alerté sur les effectifs lourds en collèges et lycées. Nos premières remontées confirment hélas nos craintes. Nous demandons, à minima, à ce que les collèges avec dispositif ULIS qui dépassent les seuils préconisés par le Rectorat bénéficient d'une division supplémentaire. En ce qui concerne les lycées, nous demandons à ce que les élèves de 2nde tout particulièrement fassent l'objet d'une attention très particulière. En effet, ces élèves ont été peu nombreux à faire preuve d'assiduité pendant le confinement et au retour en présentiel. Des écarts se sont creusés et il faut donc donner les moyens aux équipes éducatives pour pouvoir prendre en considération les difficultés qui apparaîtront. Les quelques moyens annoncés pour faire face aux conséquences scolaires du confinement et à l'accompagnement des élèves en situation de handicap n'impressionneront que ceux qui voudront bien l'être. Ces propositions de remédiation du ministère sont particulièrement critiquables car elles renvoient la prise en charge pédagogique à des dispositifs hors la classe. De plus, les évaluations nationales proposées par le Ministère ne répondent pas aux attentes et aux besoins des enseignants. Les enseignants ont surtout besoin de temps pour reprendre les apprentissages plutôt que de perdre du temps à des évaluations peu exploitées car peu exploitables.

Les situations d'élèves en rupture pédagogique et le poids des inégalités sociales sur le parcours scolaire restent deux défis majeurs relevés par les collègues à l'issue de cette année de crise. Avec la crise sanitaire, les inégalités se sont accentuées. Il y a donc urgence à réduire ces inégalités qui fracturent notre société. Notre projet éducatif s'oppose à la persistance du déterminisme social. La lutte contre les inégalités est au cœur de notre projet : l'École n'est pas responsable de tous les maux, cependant elle est au cœur des évolutions nécessaires. Donnons-nous les moyens de faire réussir tous nos élèves. C'est ce que souhaite l'Unsa Education avec l'ensemble des professionnels de l'éducation.

Les élus UNSA Education
Sabine Rocher
Cédrine Sancier
Christophe Floréan